

# Conditions générales de vente

En vigueur au 19 novembre 2025

## Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les relations contractuelles entre :

La société **DL BOIS ET JARDINS**, – Forme juridique]Entrepreneur individuel, dont le siège social est situé au 4 Lotissement L'Entrada 33650 Cabanac et Villagrains – Adresse du siège social], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le Numéro SIREN 927922849, représentée par Monsieur Daniel Lopez en sa qualité de dirigeant.

Ci-après dénommée le «**Client**».

Et

Toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

Ci-après dénommée le «**Client**».

Le Prestataire et le Client sont ci-après collectivement dénommés les « Parties » et individuellement une « Partie ».

**ATTENDU QUE** le Prestataire est spécialisé dans les prestations d'entretien et de rénovation de surfaces, notamment en bois ;

**ATTENDU QUE** le Client souhaite faire appel aux services du Prestataire ;

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

## Article 1. Définitions

Les termes capitalisés utilisés dans les présentes CGV auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

<b>Client</b>	Désigne la personne physique, consommateur, qui conclut un contrat de prestation de services avec le Prestataire.
<b>Commande</b>	Désigne l'acceptation formelle et sans réserve du Devis par le Client, matérialisée par sa signature.
<b>Contrat</b>	Désigne l'ensemble contractuel formé par le Devis accepté par le Client et les présentes CGV.

<b>Devis</b>	Désigne la proposition commerciale détaillée, chiffrée et gratuite émise par le Prestataire, décrivant la nature, le prix et les modalités des Prestations.
<b>Jour Ouvrable</b>	Désigne tout jour de la semaine, du lundi au vendredi inclus, à l'exception des jours fériés légaux en France.
<b>Prestations</b>	Désigne l'ensemble des services fournis par le Prestataire au Client, tels que décrits dans le Devis, y compris sans limitation : l'entretien et le nettoyage de terrasses en bois, le ponçage et la vitrification de parquets, et le nettoyage à l'eau pure de surfaces extérieures.

## **Article 2. Objet et champ d'application**

1. **2.1.**Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture des Prestations par le Prestataire au Client.
2. **2.2.**Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les Prestations conclues entre le Prestataire et tout Client consommateur. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la passation de sa Commande.

## **Article 3. Devis et commande**

3. **3.1.**Toute demande de Prestations fait l'objet d'un Devis gratuit, établi par le Prestataire sur la base d'une visite sur le site d'intervention ou, le cas échéant, des informations précises (dimensions, état, photos) fournies par le Client.
4. **3.2.**Chaque Devis détaille la nature des Prestations, les matériaux et produits utilisés, le prix total Toutes Taxes Comprises (TTC), le délai d'exécution prévisionnel et les modalités de paiement.
5. **3.3.**Sauf mention contraire, la durée de validité d'un Devis est de trente (30) jours calendaires à compter de sa date d'émission.
6. **3.4.**La Commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client retourne au Prestataire le Devis daté et signé, sans modification, et revêtu de la mention manuscrite « Bon pour accord ». L'acceptation du Devis emporte adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

## **Article 4. Droit de rétractation**

7. **4.1.**Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, pour tout Contrat conclu à distance ou hors établissement (notamment au domicile du Client), le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.
8. **4.2.**Le délai de rétractation court à compter du jour de la conclusion du Contrat, matérialisée par la signature du Devis.
9. **4.3.**Pour exercer ce droit, le Client DOIT notifier sa décision de rétractation au Prestataire avant l'expiration du délai susvisé, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique) ou en utilisant le formulaire type de rétractation joint en Annexe 1.

### **10. 4.4. Exécution anticipée et renonciation au droit de rétractation**

- 10.1. Si le Client souhaite que l'exécution des Prestations commence avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours, il DOIT en faire la demande expresse au Prestataire sur un support durable.
- 10.2. Si le Client exerce son droit de rétractation après avoir formulé une telle demande, il DOIT verser au Prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.
- 10.3. Conformément à l'article L. 221-28, 1° du Code de la consommation, le droit de rétractation NE PEUT être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation. En signant la clause de renonciation sur le Devis, le Client reconnaît qu'il perdra son droit de rétractation une fois la Prestation entièrement exécutée.

## **Article 5. Prix et modalités de paiement**

11. **5.1.**Les prix des Prestations sont ceux fixés sur le Devis. Ils sont exprimés en euros et s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC), sur la base du taux de TVA en vigueur au jour de la Commande.
12. **5.2.**Sauf stipulation contraire dans le Devis, les modalités de paiement sont les suivantes :
  - 12.1. Un acompte de trente pour cent (30 %) du montant total TTC est dû à la signature du Devis pour valider la Commande.

- 12.2. Le solde, soit soixante-dix pour cent (70 %) du montant total TTC, est dû à la réception des Prestations, sans escompte.
13. **5.3.**Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de DL BOIS ET JARDINS.
14. **5.4.**En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées, calculées sur la base du taux d'intérêt légal majoré de dix (10) points. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros sera également due.

## **Article 6. Exécution des prestations et obligations des parties**

### **15. 6.1. Obligations du Prestataire**

- 15.1. Le Prestataire s'engage à exécuter les Prestations conformément aux règles de l'art et aux stipulations du Devis. Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens.
- 15.2. Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif dans le Devis. Le Prestataire informera le Client de tout retard potentiel dû à des causes légitimes (conditions météorologiques, etc.).

### **16. 6.2. Obligations du Client**

- 16.1. Le Client DOIT assurer au Prestataire un accès libre et sécurisé au site d'intervention pendant toute la durée des Prestations.
- 16.2. Le Client DOIT mettre à disposition du Prestataire un point d'accès à l'eau et à l'électricité, sauf si le Devis prévoit une solution alternative.
- 16.3. Le Client DOIT dégager entièrement les zones à traiter de tout meuble, objet ou obstacle avant le début de l'intervention. Tout coût lié au déplacement d'objets par le Prestataire pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

## **Article 7. Réception des travaux**

17. **7.1.**À l'achèvement des Prestations, le Client et le Prestataire procèdent contradictoirement à leur réception.
18. **7.2.**Cette réception peut être formalisée par la signature d'un procès-verbal de réception. La signature de ce document sans réserve par le Client vaut acceptation définitive des Prestations et atteste de leur conformité à la Commande.
19. **7.3.**En cas de réserves (vices apparents ou défauts de conformité), celles-ci doivent être mentionnées sur le procès-verbal. Le Prestataire s'engage alors à y remédier dans un délai raisonnable.

## **Article 8. Garanties légales**

### **Information sur les garanties légales**

Le Prestataire est tenu des garanties légales en vigueur, à savoir :

- **La garantie légale de conformité**(articles L. 217-1 et suivants du Code de la consommation) : Le Prestataire répond des défauts de conformité du service, qui est considéré comme conforme s'il correspond à la description convenue et possède les qualités présentées dans le Devis.
- **La garantie légale contre les vices cachés**(articles 1641 et suivants du Code civil) : Le Prestataire est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue (matériaux fournis) ou de la prestation qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Pour mettre en œuvre ces garanties, le Client DOIT contacter le Prestataire aux coordonnées figurant en tête des présentes.

## **Article 9. Responsabilité**

1. **9.1.**Le Prestataire déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages qui pourraient être causés lors de l'exécution des Prestations. Les détails de cette assurance sont : AXA – numéro de contrat 11259900604.
2. **9.2.**La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée de sa part. Elle est limitée aux dommages matériels directs et prévisibles causés au Client et résultant de l'exécution des Prestations, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect.

## **Article 10. Force majeure**

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution ou d'un retard dans l'exécution de l'une de ses obligations, si ce retard ou cette non-exécution est consécutif à la survenance d'un cas de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence française. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les intempéries exceptionnelles rendant impossible l'exécution des Prestations en extérieur.

## **Article 11. Données personnelles**

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, le Prestataire collecte des données à caractère personnel concernant le Client. Ces données sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD). Les données sont collectées pour la gestion de la Commande, la facturation et le suivi de la relation client. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de ses données en contactant le Prestataire à l'adresse : dlboisetjardin@hotmail.com.

## **Article 12. Notifications**

Toute notification ou communication entre les Parties relative au Contrat devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique avec accusé de réception aux adresses suivantes :

- **Pour le Prestataire :** DL BOIS ET JARDINS, 4 Lotissement L'Entrada 33650 Cabanac et Villagrains – dlboisetjardin@hotmail.com.
- **Pour le Client :** L'adresse postale et l'adresse électronique fournies par le Client lors de la demande de Devis.

## **Article 13. Droit applicable, médiation et juridiction**

1. **13.1.**Le présent Contrat est soumis au droit français.
2. **13.2.**En cas de litige, le Client DOIT s'adresser en priorité au Prestataire pour tenter de trouver une solution amiable.
3. **13.3. Médiation de la consommation:** Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose au Prestataire. Le Prestataire adhère au service de médiation suivant :Le Client peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.
4. **13.4.**À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution du Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français également compétents.

## **Article 14. Dispositions diverses**

5. **14.1. Accord complet.**Le présent Contrat (constitué des CGV et du Devis accepté) exprime l'intégralité de l'accord des Parties. Il annule et remplace tout accord,

communication ou proposition, oral ou écrit, antérieur entre les Parties et relatif au même objet.

6. **14.2. Divisibilité.** Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV étaient tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.
7. **14.3. Cession.** Le Contrat est conclu intuitu personae. Le Client ne peut céder ou transférer les droits et obligations qui en découlent sans l'accord écrit et préalable du Prestataire.
8. **14.4. Survie.** Les obligations relatives à la confidentialité, la responsabilité, les garanties, le droit applicable et la juridiction survivront à la résiliation ou à l'expiration du Contrat pour quelque cause que ce soit.

## **Annexe 1. Formulaire de rétractation**

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de :

**DL BOIS ET JARDINS 4 Lotissement L'Entrada 33650 Cabanac et Villagrains**

**Adresse mail : dlboisetjardin@hotmail.com**

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

**Commandé le (\*) / Reçu le (\*) :** \_\_\_\_\_

**Numéro du Devis :** \_\_\_\_\_

**Nom du (des) consommateur(s) :** \_\_\_\_\_

**Adresse du (des) consommateur(s) :** \_\_\_\_\_

**Signature du (des) consommateur(s)(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :**

**Date :** \_\_\_\_\_

*(\*) Rayer la mention inutile.*